

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21130055306559	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune Ville de Marseille
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Recette des Finances de Marseille Municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : Espaces Événementiels (2)

ANNEE 2014

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	28
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	29
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération 11/0175/FEAM du 04/04/2011.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	2 633 808,94	G	2 698 728,23	G-A	64 919,29
	Section d'investissement	B	1 532 650,02	H	1 764 738,03	H-B	232 088,01

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	276 409,42 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	471 956,96 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	4 638 415,92	Q= G+H+I+J	4 739 875,68	=Q-P	101 459,76

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	152 046,75	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	88 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	152 046,75	= K+L	88 000,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	2 785 855,69	= G+I+K	2 975 137,65	189 281,96	
	Section d'investissement	= B+D+F	2 004 606,98	= H+J+L	1 852 738,03	-151 868,95	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 790 462,67	= G+H+I+J+K+L	4 827 875,68	37 413,01	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	152 046,75	K	0,00
011	Charges à caractère général		146 926,75		
012	Charges de personnel, frais assimilés		2 120,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		3 000,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	88 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	88 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 295 132,42	1 551 619,92	164 110,22	146 926,75	432 475,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	665 897,00	644 447,17	0,00	2 120,00	19 329,83
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 964 029,42	2 196 067,09	164 110,22	152 046,75	451 805,36
66	Charges financières	205 937,31	148 559,59	44 179,38	0,00	13 198,34
67	Charges exceptionnelles	23 099,24	11 111,59	0,00	0,00	11 987,65
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 193 065,97	2 355 738,27	208 289,60	152 046,75	476 991,35
023	Virement à la section d'investissement (4)	187 593,45				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	69 832,00	69 781,07			50,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		257 425,45	69 781,07			187 644,38
TOTAL		3 450 491,42	2 425 519,34	208 289,60	152 046,75	664 635,73
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	27 000,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 014 902,00	2 288 812,30	0,00	0,00	-273 910,30
Total des recettes de gestion courante		2 041 902,00	2 288 812,30	0,00	0,00	-246 910,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 132 180,00	409 915,93	0,00	0,00	722 264,07
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 174 082,00	2 698 728,23	0,00	0,00	475 353,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		3 174 082,00	2 698 728,23	0,00	0,00	475 353,77
Pour information		276 409,42				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	12 401,51	0,00	0,00	12 401,51
21	Immobilisations corporelles	497 145,20	145 100,71	0,00	352 044,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 319 360,43	1 166 031,00	0,00	2 153 329,43
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 828 907,14	1 311 131,71	0,00	2 517 775,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	221 518,31	221 518,31	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	221 518,31	221 518,31	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 050 425,45	1 532 650,02	0,00	2 517 775,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	4 050 425,45	1 532 650,02	0,00	2 517 775,43
	Pour information	471 956,96			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 077 000,00	1 507 000,00	88 000,00	2 482 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 077 000,00	1 507 000,00	88 000,00	2 482 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	187 956,96	187 956,96	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	187 956,96	187 956,96	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 264 956,96	1 694 956,96	88 000,00	2 482 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	187 593,45			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	69 832,00	69 781,07		50,93
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	257 425,45	69 781,07		187 644,38
	TOTAL	4 522 382,41	1 764 738,03	88 000,00	2 669 644,38
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 715 730,14		1 715 730,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	644 447,17		644 447,17
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	192 738,97	0,00	192 738,97
67	Charges exceptionnelles	11 111,59	0,00	11 111,59
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	69 781,07	69 781,07
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 564 027,87	69 781,07	2 633 808,94

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 633 808,94
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	221 518,31	0,00	221 518,31
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	145 100,71	0,00	145 100,71
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 166 031,00	0,00	1 166 031,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 532 650,02	0,00	1 532 650,02

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	471 956,96
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 004 606,98
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 288 812,30		2 288 812,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	409 915,93	0,00	409 915,93
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 698 728,23	0,00	2 698 728,23

+	R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	276 409,42
---	---	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 975 137,65
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 507 000,00	0,00	1 507 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		69 781,07	69 781,07
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 507 000,00	69 781,07	1 576 781,07

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	---	-------------

+	AFFECTATION AUX COMPTES 106	187 956,96
---	------------------------------------	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 764 738,03
---	---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	2 295 132,42	1 551 619,92	164 110,22	146 926,75	432 475,53
6063	Fournitures entretien et petit équipt	13 441,65	13 000,54	0,00	415,53	25,58
6068	Autres matières et fournitures	823,94	571,68	0,00	0,00	252,26
6135	Locations mobilières	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6152	Entretien et réparat° biens immobiliers	144 878,16	121 143,21	0,00	19 572,86	4 162,09
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 821,00	12 216,74	0,00	151,58	2 452,68
6156	Maintenance	44 891,90	29 523,50	0,00	76,36	15 292,04
618	Divers	1 470,00	0,00	0,00	0,00	1 470,00
6228	Divers	580 420,41	290 644,15	164 110,22	10 020,30	115 645,74
6231	Annonces et insertions	25 256,94	8 993,26	0,00	6 198,00	10 065,68
6233	Foires et expositions	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
6238	Divers	7 916,00	192,90	0,00	0,00	7 723,10
6256	Missions	7 435,30	7 435,30	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6282	Frais de gardiennage	760 274,05	532 647,79	0,00	43 057,06	184 569,20
6283	Frais de nettoyage des locaux	430 111,07	368 356,26	0,00	57 435,06	4 319,75
6287	Remboursements de frais	179 852,00	123 354,59	0,00	0,00	56 497,41
63512	Taxes foncières	43 540,00	43 540,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	665 897,00	644 447,17	0,00	2 120,00	19 329,83
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 918,00	3 120,45	0,00	0,00	-202,45
6411	Salaires, appointements, commissions	392 190,00	366 849,38	0,00	0,00	25 340,62
6414	Indemnités et avantages divers	83 035,00	91 752,30	0,00	0,00	-8 717,30
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	65 624,00	64 924,64	0,00	0,00	699,36
6453	Cotisations aux caisses de retraites	92 236,00	91 305,48	0,00	0,00	930,52
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	219,00	0,00	0,00	0,00	219,00
648	Autres charges de personnel	29 675,00	26 494,92	0,00	2 120,00	1 060,08
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 964 029,42	2 196 067,09	164 110,22	152 046,75	451 805,36
66	Charges financières (b) (5)	205 937,31	148 559,59	44 179,38	0,00	13 198,34
66111	Intérêts réglés à l'échéance	177 516,64	170 438,17	0,00	0,00	7 078,47
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	28 420,67	-21 878,58	44 179,38	0,00	6 119,87
67	Charges exceptionnelles (c)	23 099,24	11 111,59	0,00	0,00	11 987,65
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	11 235,05	11 111,59	0,00	0,00	123,46
678	Autres charges exceptionnelles	11 864,19	0,00	0,00	0,00	11 864,19
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 193 065,97	2 355 738,27	208 289,60	152 046,75	476 991,35
023	Virement à la section d'investissement	187 593,45				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	69 832,00	69 781,07			50,93
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	69 832,00	69 781,07			50,93
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		257 425,45	69 781,07			187 644,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		257 425,45	69 781,07			187 644,38
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 450 491,42	2 425 519,34	208 289,60	152 046,75	664 635,73
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	44 179,38
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	21 878,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	22 300,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	27 000,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
7087	Remboursement de frais	27 000,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 014 902,00	2 288 812,30	0,00	0,00	-273 910,30
752	Revenus des immeubles	2 004 738,00	2 278 189,84	0,00	0,00	-273 451,84
758	Produits divers de gestion courante	10 164,00	10 622,46	0,00	0,00	-458,46
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 041 902,00	2 288 812,30	0,00	0,00	-246 910,30
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 132 180,00	409 915,93	0,00	0,00	722 264,07
7711	Dédits et pénalités perçus	221 000,00	221 359,94	0,00	0,00	-359,94
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	19 083,46	0,00	0,00	-19 083,46
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	43 128,00	36 060,53	0,00	0,00	7 067,47
774	Subventions exceptionnelles	867 952,00	133 412,00	0,00	0,00	734 540,00
778	Autres produits exceptionnels	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 174 082,00	2 698 728,23	0,00	0,00	475 353,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 174 082,00	2 698 728,23	0,00	0,00	475 353,77
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		276 409,42				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	12 401,51	0,00	0,00	12 401,51
2033	Frais d'insertion	401,51	0,00	0,00	401,51
2051	Concessions et droits assimilés	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	497 145,20	145 100,71	0,00	352 044,49
2128	Aménagement Autres terrains	1 435,20	1 200,00	0,00	235,20
2131	Bâtiments	50 000,00	19 729,80	0,00	30 270,20
2135	Installations générales, agencements	3 041,99	0,00	0,00	3 041,99
2155	Outils industriel	148 501,61	0,00	0,00	148 501,61
2183	Matériel de bureau et informatique	596,00	496,45	0,00	99,55
2184	Mobilier	6 289,69	6 289,68	0,00	0,01
2188	Autres immobilisations corporelles	287 280,71	117 384,78	0,00	169 895,93
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 319 360,43	1 166 031,00	0,00	2 153 329,43
2313	Constructions	3 319 360,43	1 166 031,00	0,00	2 153 329,43
Total des dépenses d'équipement		3 828 907,14	1 311 131,71	0,00	2 517 775,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	221 518,31	221 518,31	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	221 518,31	221 518,31	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		221 518,31	221 518,31	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 050 425,45	1 532 650,02	0,00	2 517 775,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur(6)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 050 425,45	1 532 650,02	0,00	2 517 775,43
Pour information		471 956,96			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	4 077 000,00	1 507 000,00	88 000,00	2 482 000,00
1641	Emprunts en euros	4 077 000,00	1 507 000,00	88 000,00	2 482 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 077 000,00	1 507 000,00	88 000,00	2 482 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	187 956,96	187 956,96	0,00	0,00
1068	Autres réserves	187 956,96	187 956,96	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		187 956,96	187 956,96	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 264 956,96	1 694 956,96	88 000,00	2 482 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	187 593,45			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	69 832,00	69 781,07		50,93
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 100,00	3 100,00		0,00
28128	Aménagement Autres terrains	692,00	692,00		0,00
28131	Bâtiments	6 630,00	6 629,13		0,87
28184	Mobilier	5 610,00	5 608,28		1,72
28188	Autres	53 800,00	53 751,66		48,34
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		257 425,45	69 781,07		187 644,38
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		257 425,45	69 781,07		187 644,38
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 522 382,41	1 764 738,03	88 000,00	2 669 644,38
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					9 933 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 933 000,00									
A29102LT001	Caisse d'Epargne PAC	10/11/2010	25/10/2012	25/10/2013	4 000 000,00	F	FIXE	2,600	2,600		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
A29130ZY	Caisse d'Epargne PAC	05/12/2013	24/12/2013	14/04/2014	4 426 000,00	V	EONIA	1,900	3,810		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
A2913146	Caisse d'Epargne PAC	19/12/2013	02/12/2014	01/03/2015	1 507 000,00	V	EONIA	1,900	4,020		T	C Amortissements Constants	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

Ville de Marseille - Espaces Evénementiels - CA - 2014

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 933 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 496 415,36					221 518,31	170 438,17	0,00	44 179,38
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 496 415,36					221 518,31	170 438,17	0,00	44 179,38
A29102LT001	N	0,00	A-1	3 563 415,36	12,00	F	FIXE	2,600	221 518,31	98 408,28	0,00	17 260,60
A29130ZY	N	0,00	A-1	4 426 000,00	19,00	V	EONIA	2,127	0,00	72 029,89	0,00	24 281,53
A2913146	N	0,00	A-1	1 507 000,00	19,00	V	EONIA	4,000	0,00	0,00	0,00	2 637,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 496 415,36					221 518,31	170 438,17	0,00	44 179,38

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Ville de Marseille - Espaces Événementiels - CA - 2014

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 496 415,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1524.49 €	39/09/1996

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	19/03/2012
L	Frais d'insertions non suivis de réalisation	5	19/03/2012
L	Matériel de bureau et matériel informatique	7	19/03/2012
L	Matériel de transport	10	19/03/2012
L	Mobilier	10	19/03/2012
L	Autres immobilisations corporelles	10	19/03/2012
L	Coffre-fort	20	19/03/2012
L	Bâtiments	30	19/03/2012
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	30	19/03/2012
L	Autres agencements et aménagements de terrains	25	25/03/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		221 518,31	221 518,31
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		221 518,31	221 518,31
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	221 518,31	221 518,31
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	221 518,31	0,00	471 956,96	693 475,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		257 425,45	III 69 781,07
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		257 425,45	69 781,07
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	3 100,00	3 100,00
28128	<i>Aménagement Autres terrains</i>	692,00	692,00
28131	<i>Bâtiments</i>	6 630,00	6 629,13
28184	<i>Mobilier</i>	5 610,00	5 608,28
28188	<i>Autres</i>	53 800,00	53 751,66
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	187 593,45	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	69 781,07	88 000,00	0,00	187 956,96	345 738,03

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 693 475,27
Ressources propres disponibles	IV 345 738,03
Solde	V = IV – II (3) -347 737,24

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
07/03/2014	Pupitre avec voile satin et fronton	1 728,20	0,00	1
07/03/2014	Micro col de cygne réf AKG GN30E et CK31	578,34	0,00	1
07/03/2014	Éclairage pupitre réf lum	367,20	0,00	1
07/03/2014	Micro col de cygne réf AKG GN30E et CK31	578,34	0,00	1
13/03/2014	2014 Terrain du Palais du Pharo	1 200,00	0,00	25
15/07/2014	Tablette Ipad air avec étui	496,45	0,00	1
31/07/2014	Support plafond LCD et annexes	8 347,24	0,00	10
31/07/2014	Enceintes amplifiées Yamaha et annexes	5 602,43	0,00	10
31/07/2014	Support écran rappel scène + annexes	10 418,45	0,00	10
31/07/2014	Gradateur et Annexes	4 427,59	0,00	10
10/09/2014	Perceuse et Annexe	613,52	0,00	1
10/09/2014	Marteau Perfo et Annexe	291,31	0,00	1
10/09/2014	Testeur	109,08	0,00	1
10/09/2014	Meuleuse et Annexe	73,92	0,00	1
05/12/2014	2014 Palais du Pharo	19 729,80	0,00	30
10/12/2014	Machine à glaçons demi-lune et annexes	9 060,00	0,00	10
15/12/2014	Vidéoprojecteur Barco RLM W12	6 624,64	0,00	10
15/12/2014	Moniteur LED et Annexes	14 617,00	0,00	10
15/12/2014	Prise RJ45	1 440,00	0,00	1
15/12/2014	Égaliseur de câble Extron	1 075,20	0,00	1
15/12/2014	Grille de commutation DVI et annexes	3 186,00	0,00	10
15/12/2014	Kit Vu et câble extraction audio de l'analogique et annexes	19 351,10	0,00	10
15/12/2014	Boîtier de connexion	356,00	0,00	1
15/12/2014	Boîtier ASG modulaire et annexes	90,00	0,00	1
15/12/2014	Ensemble émetteur/récepteur et annexes	6 700,00	0,00	10
15/12/2014	Vidéoprojecteur Christie et annexes	9 099,80	0,00	10
15/12/2014	Station intercom Clearcom et annexes	7 249,70	0,00	10
15/12/2014	Console de mixage	204,00	0,00	1
15/12/2014	Moniteur de retour LED Samsung et annexes	8 447,80	0,00	10
16/12/2014	Cendriers extérieurs jardin du Pharo	3 037,60	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		145 100,71	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2009 - I19 2009 - I19 : Attractivité Economique	8 626 687,47	0,00	8 626 687,47	10 199 007,41	1 040 997,36	0,00	0,00
2010 - I19 2010 - I19 : Attractivité Economique	45 390,00	0,00	45 390,00	46 605,20	0,00	0,00	0,00
2011 - A19 2011 - A19 : Attractivité Economique	16 644,37	0,00	16 644,37	16 644,37	0,00	0,00	0,00
2012 - A11 2012 - A11 : Vie scolaire, Crèche et Jeunesse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - A12 2012 - A12 : Action culturelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - A13 2012 - A13 : Action sociale / solidarités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - A14 2012 - A14 : Accueil et vie citoyenne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - A15 2012 - A15 : Gestion urbaine de proximité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - A16 2012 - A16 : Environnement et espace urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - A17 2012 - A17 : Aménagement durable et urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - A18 2012 - A18 : Stratégie immobilière et patrimoine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - A19 2012 - A19 : Attractivité Economique	49 955,60	0,00	49 955,60	59 746,90	0,00	0,00	0,00
2012 - A20 2012 - A20 : Sports, Nautisme et Plages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2012 - A21 2012 - A21 : Construction et entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - A22 2012 - A22 : Gestion des ressources et des moyens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - A23 2012 - A23 : Direction Générale des Services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - A24 2012 - A24 : Actions locales (Mairies de Secteur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - A25 2012 - A25 : Régies et entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - A26 2012 - A26 : Ville durable et expansion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - A27 2012 - A27 : Stade Vélodrome	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - I11 2012 - I11 : Vie scolaire, Crèche et Jeunesse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - I12 2012 - I12 : Action culturelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - I13 2012 - I13 : Action sociale / solidarités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - I14 2012 - I14 : Accueil et vie citoyenne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - I15 2012 - I15 : Gestion urbaine de proximité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - I16 2012 - I16 : Environnement et espace urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - I17 2012 - I17 : Aménagement durable et urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - I18 2012 - I18 : Stratégie immobilière et patrimoine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2012 - I19 2012 - I19 : Attractivité Economique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - I20 2012 - I20 : Sports, Nautisme et Plages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - I21 2012 - I21 : Construction et entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - I22 2012 - I22 : Gestion des ressources et des moyens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - I23 2012 - I23 : Direction Générale des Services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - I24 2012 - I24 : Actions locales (Mairies de Secteur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - I25 2012 - I25 : Régies et entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - I26 2012 - I26 : Ville durable et expansion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - I27 2012 - I27 : Stade Vélodrome	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - A11 2013 - A11 : Vie scolaire, Crèche et Jeunesse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - A12 2013 - A12 : Action culturelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - A13 2013 - A13 : Action sociale / solidarités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - A14 2013 - A14 : Accueil et vie citoyenne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - A15 2013 - A15 : Gestion urbaine de proximité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - A16 2013 - A16 : Environnement et espace urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - A17 2013 - A17 : Aménagement durable et urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2013 - A18 2013 - A18 : Stratégie immobilière et patrimoine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - A19 2013 - A19 : Attractivité Economique	7 929,30	0,00	7 929,30	9 483,45	4 339,91	0,00	0,00
2013 - A20 2013 - A20 : Sports, Nautisme et Plages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - A21 2013 - A21 : Construction et entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - A22 2013 - A22 : Gestion des ressources et des moyens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - A23 2013 - A23 : Direction Générale des Services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - A24 2013 - A24 : Actions locales (Mairies de Secteur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - A25 2013 - A25 : Régies et entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - A26 2013 - A26 : Ville durable et expansion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - A27 2013 - A27 : Stade Vélodrome	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - I11 2013 - I11 : Vie scolaire, Crèche et Jeunesse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - I12 2013 - I12 : Action culturelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - I13 2013 - I13 : Action sociale / solidarités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - I14 2013 - I14 : Accueil et vie citoyenne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - I15 2013 - I15 : Gestion urbaine de proximité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2013 - I16 2013 - I16 : Environnement et espace urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - I17 2013 - I17 : Aménagement durable et urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - I18 2013 - I18 : Stratégie immobilière et patrimoine	0,00	0,00	0,00	0,00	4 095,00	0,00	0,00
2013 - I19 2013 - I19 : Attractivité Economique	0,00	0,00	0,00	0,00	150 934,35	0,00	0,00
2013 - I20 2013 - I20 : Sports, Nautisme et Plages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - I21 2013 - I21 : Construction et entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - I22 2013 - I22 : Gestion des ressources et des moyens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - I23 2013 - I23 : Direction Générale des Services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - I24 2013 - I24 : Actions locales (Mairies de Secteur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - I25 2013 - I25 : Régies et entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - I26 2013 - I26 : Ville durable et expansion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - I27 2013 - I27 : Stade Vélodrome	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - A11 2014 - A11 : Vie scolaire, Crèche et Jeunesse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - A12 2014 - A12 : Action culturelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - A13 2014 - A13 : Action sociale / solidarités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - A14 2014 - A14 : Accueil et vie citoyenne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2014 - A15 2014 - A15 : Gestion urbaine de proximité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - A16 2014 - A16 : Environnement et espace urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - A17 2014 - A17 : Aménagement durable et urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - A18 2014 - A18 : Stratégie immobilière et patrimoine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - A19 2014 - A19 : Attractivité Economique	0,00	0,00	0,00	0,00	110 765,09	0,00	0,00
2014 - A20 2014 - A20 : Sports, Nautisme et Plages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - A21 2014 - A21 : Construction et entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - A22 2014 - A22 : Gestion des ressources et des moyens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - A23 2014 - A23 : Direction Générale des Services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - A24 2014 - A24 : Actions locales (Mairies de Secteur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - A25 2014 - A25 : Régies et entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - A26 2014 - A26 : Ville durable et expansion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - A27 2014 - A27 : Stade Vélodrome	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - I11 2014 - I11 : Vie scolaire, Crèche et Jeunesse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2014 - I12 2014 - I12 : Action culturelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - I13 2014 - I13 : Action sociale / solidarités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - I14 2014 - I14 : Accueil et vie citoyenne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - I15 2014 - I15 : Gestion urbaine de proximité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - I16 2014 - I16 : Environnement et espace urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - I17 2014 - I17 : Aménagement durable et urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - I18 2014 - I18 : Stratégie immobilière et patrimoine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - I19 2014 - I19 : Attractivité Economique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - I20 2014 - I20 : Sports, Nautisme et Plages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - I21 2014 - I21 : Construction et entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - I22 2014 - I22 : Gestion des ressources et des moyens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - I23 2014 - I23 : Direction Générale des Services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - I24 2014 - I24 : Actions locales (Mairies de Secteur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - I25 2014 - I25 : Régies et entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - I26 2014 - I26 : Ville durable et expansion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - I27 2014 - I27 : Stade Vélodrome	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1E CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2E CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2E CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1RE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

Ville de Marseille - Espaces Événementiels - CA - 2014

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .